

Compagnie Théâtre 7 / Maison du Théâtre et de la Poésie

Résidence Le Molière ,31 rue Briçonnet, 30000 Nîmes
Licences d'Entrepreneur de Spectacles Vivants:•1-003711• 2-003700, •3-003713
www.theatre7.com • contact@theatre7.com

Concours d'éloquence — Première édition 2026

Thème : « *Que diras-tu dans 20 ans à celui que tu es aujourd'hui ?* »
Devise : « *J'écris un texte et je le dis.* »

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 • Objet et public

Le présent concours vise à encourager l'écriture et la prise de parole en public.

A partir de 20 ans /Pas de limite d'âge ; Chaque participant atteste être l'auteur des textes transmis et garantit leur originalité.

Article 2 • Thème, langue et forme

Thème obligatoire : « *Que diras-tu dans 20 ans à celui que tu es aujourd'hui ?* » (traité librement).

Langue : français.

Forme : libre (récit, poème, slam, lettre, discours etc...)

Volume : 2 pages A4 maximum, dactylographiées
police lisible,taille 12 ou 13, interligne au moins 1,5

Anonymat : le texte ne comportera aucun nom, signature ou signe distinctif. L'identification du candidat se fait uniquement via la fiche d'inscription jointe (cf. annexe).

Oeuvres non primées et non éditées à la date d'envoi.

Tout envoi non conforme au présent règlement sera écarté sans remboursement des frais d'inscription.

Article 3 • Envoi des textes

Au plus tard le 15 avril 2026 (cachet de la Poste faisant foi) :

•Par courriel (de préférence **.doc/.docx** ou **.odt**)en pdf à contact@theatre7.com
ou par courrier postal Compagnie Théâtre 7 • Résidence Le Molière •31 rue Briçonnet •30000
Nîmes

Chaque participant peut soumettre jusqu'à 2 écrits. Chaque écrit est une inscription séparée.

Article 4 •Droits d'inscription

Afin de contribuer aux frais d'organisation, une participation de 10 € par écrit présenté est demandée. Le règlement se fait par chèque à l'ordre de La Compagnie Théâtre 7 et doit être joint avec l'envoi postal ou transmis selon les indications reçues en réponse à l'envoi par courriel (si dépôt numérique).

Joindre obligatoirement la fiche d'inscription et, pour les mineurs, l'autorisation parentale signée.

Article 5 •Catégories et sélection des écrits

Jusqu'à 2 écrits par catégorie de prix seront pré-sélectionnés, soit un total de 20 lauréats , 2 candidats(es)par prix :

- **Prix « Cicéron »**
- **Prix « Jean-Claude Charles »**
- **Prix « Boualem Sansal »**
- **Prix « Socrate »**
- **Prix « Joseph Delteil »**
- **Prix « Pierre Dac »**
- **Prix « Guy de Maupassant »**
- **Prix « Jacques Prévert »**
- **Prix « Christian Bobin »**
- **Prix « Raymond Devos »**

Article 6 •Jury

Le jury sera composé de personnalités issues du monde littéraire, académique , médical, artistique et sportif. Les décisions du jury sont souveraines et sans appel. Le jury peut décider de ne pas attribuer un prix s'il juge la qualité insuffisante ou, inversement, d'accorder des mentions spéciales. Les critères d'évaluation incluent la clarté, la pertinence, l'éloquence et la maîtrise du temps.

Article 7 •Calendrier

Ouverture des envois : 15 janvier 2026

Clôture des réceptions : 15 avril 2026

(23h59, heure de Paris / ou cachet de la Poste)

Finale d'éloquence & remise des prix : dimanche 31 mai 2026

Maison du Théâtre et de la Poésie 30 boulevard Sergent Triaire 30000 Nîmes.

L'organisation détaillée de la journée (ordre de passage, horaires, répétitions) sera communiquée aux lauréats par courriel.

Article 8•Finale d'éloquence

Les 20 lauréats de la présélection sur écrit présentent leur propre texte à l'oral devant le jury et le public.

8.1 •Ce qui est attendu : Principes généraux

Clarté du propos : une idée directrice lisible, un fil conducteur qui se comprend sans effort, une conclusion qui ferme le propos.

Qualité d'écriture : langue soignée, richesse expressive au service du sens (images, rythme, figures), sans effet gratuit.

Présence et écoute : posture stable, capacité à créer un lien respectueux avec le public.

Voix maîtrisée : articulation, débit, volume, respirations, variété de l'intonation sans théâtralité excessive.

Authenticité : angle personnel, sincérité, cohérence entre texte, voix et corps.

Respect du cadre : durée visée 3 à 4 minutes, contenu adapté à tous publics, propos conformes à la loi et au cadre bienveillant du concours.

8.2 •Moyens et format

Autorisé : parler de mémoire, avec notes ou lecture sur pupitre. Pas d'obligation de mémorisation intégrale.

Non autorisé : bande-son, projection, accessoires, costumes, éléments techniques scéniques, téléphone sur scène (sauf besoin d'accessibilité validé).

8.3• Esprit du Concours

L'éloquence vise à faire **comprendre et ressentir** : convaincre sans agresser, émouvoir sans manipuler, divertir sans caricaturer.

La **diversité des styles** est la bienvenue (poétique, argumentatif, slam, récit...) tant qu'elle sert la **compréhension et le respect du public**.

La **bienveillance** prime : aucun propos discriminatoire, diffamatoire ou stigmatisant.

Article 9 •Récompenses

Les **prix** et éventuelles **dotations** (livres, invitations, ateliers, etc.) seront annoncés lors de la finale et/ou sur les supports de la Compagnie Théâtre 7. Ils sont **non cessibles** et **non convertibles** en espèces.

Article 10• Intégrité, éthique et égalité de traitement

Tout **plagiat**, contenu **diffamatoire, discriminatoire** ou contraire aux lois et à l'ordre public entraînera l'**exclusion**. La Compagnie Théâtre 7 promeut un cadre **bienveillant, laïque et non partisan**. Les participants s'engagent à respecter les équipes, le jury et les autres candidats.

Article 11• Droit d'auteur et droit à l'image

Les auteurs conservent l'**intégralité de leurs droits** sur leurs textes. En participant, ils **autorisent à titre gratuit et non exclusif** la Compagnie Théâtre 7 à **citer des extraits et à diffuser** (captations photos/vidéos/sons, comptes-rendus) leurs prestations à **des fins strictement non commerciales de communication et valorisation** du concours (site, réseaux sociaux, programmes, presse), pour une durée de **3 ans** et sur le territoire **français**.

Pour les mineurs, cette autorisation est **subordonnée** à la signature de l'**autorisation parentale** (cf. annexe). Toute exploitation au-delà de ce périmètre fera l'objet d'une demande spécifique.

Article 12• Données personnelles (RGPD)

Les données recueillies (identité, coordonnées, année de naissance) servent **exclusivement** à la gestion du concours (inscriptions, convocations, résultats) par la Compagnie Théâtre 7, responsable du traitement. Elles sont conservées **au plus 12 mois** après la finale, puis **supprimées**.

Droits RGPD (accès, rectification, effacement, opposition) : contact@theatre7.com.

Article 13 • Frais et responsabilités

Les frais d'envoi, de déplacement et d'hébergement sont à la **charge des participants**. Les mineurs devront être **accompagnés** selon la réglementation en vigueur. La Compagnie Théâtre 7 ne saurait être tenue responsable d'empêchements indépendants de sa volonté (cas de force majeure, grève, crise sanitaire, etc...) et se réserve la possibilité d'adapter le format (présentiel/distanciel), les dates et/ou le règlement, sans altérer l'esprit du concours.

Article 14• Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Toute difficulté d'interprétation sera tranchée par l'organisateur.

Compagnie Théâtre 7 / Maison du Théâtre et de la Poésie

•Résidence Le Molière ,31 rue Briçonnet, 30000 Nîmes

Licences d'Entrepreneur de Spectacles Vivants:•1-003711• 2-003700 •3-003713

www.theatre7.com • contact@theatre7.com

ANNEXE • FICHE D'INSCRIPTION (à joindre à l'envoi)

Compagnie Théâtre 7 • Maison du Théâtre et de la Poésie -Nîmes

Concours d'éloquence • Première édition 2026

Identité du candidat ou de la candidate

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : ____ / ____ / ____

Adresse postale : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Œuvre soumise

Titre (facultatif) : _____

Nombre de pages : ____

J'ai lu et j'accepte le règlement du concours : **Oui** / Non

Nombre total d'écrits que j'aie envoyés en 2026 : 1 / 2

Déclaration sur l'honneur

Je déclare sur l'honneur que l'écrit transmis dans le cadre du concours est **original, inédit**, et que j'en suis **l'auteur**.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

Signature du candidat ou de la candidate : _____

Frais d'inscription

Chèque n° _____ d'un montant de **10 €** par écrit libellé à **Compagnie Théâtre 7** (joindre au courrier postal).

Pour les envois par courriel, suivre les indications de règlement qui seront communiquées en retour.

Compagnie Théâtre 7 / Maison du Théâtre et de la Poésie

•Résidence Le Molière ,31 rue Briçonnet, 30000 Nîmes

Licences d'Entrepreneur de Spectacles Vivants:•1-003711• 2-003700 •3-003713

www.theatre7.com • contact@theatre7.com